

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: PRIMER TIP

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0043

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014817-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	3
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 1	3
2. Composition du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	16
6. Autres informations	17
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	17
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 2	18
2. Composition du méta-RCP	19
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	19
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	20
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	30
6. Autres informations	31
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	31
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 3	33
2. Composition du méta-RCP	33
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	34
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	34
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	45
6. Autres informations	45
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	46

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

PRIMER TIP

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne

Numéro de l'autorisation

FR-2023-0043

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0014817-0000

Date de l'autorisation

28/06/2023

Date d'expiration de l'autorisation

10/08/2027

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

LANXESS Deutschland GmbH, Material Protection Products

Adresse du fabricant

Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products - CHEMPARK, Building Q18
51369 Leverkusen Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

51 - Tébuconazole

Nom du fabricant

Bayer Corp., Agriculture Division

Adresse du fabricant

P.O. Box 4913 Hawthorn Road MO 64120-0013 Kansas City États-Unis

Emplacement des sites de fabrication

Hawthorn Road MO 64120-0013 Kansas City États-Unis

Substance active

51 - Tébuconazole

Nom du fabricant

Jiangsu Sword Agrochemicals Co., Ltd.

Adresse du fabricant

1008, East Guanhua Road 224700 Jiangsu, Jianhu County Chine

Emplacement des sites de fabrication

Jiangsu Sword Agrochemicals Co., Ltd. - Binhai Economic Development Zone, Coastal Industrial Park, Binhai County 224500 Jiangsu, P.C. Chine

Substance active

39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)

Nom du fabricant

Shanghai Hui Long Chemicals Co., Ltd.

Adresse du fabricant

Dengta Jiazhu Rd. Jiading – district 201815 Shanghai Chine

Emplacement des sites de fabrication

Dengta Jiazhu Rd. Jiading – district 201815 Shanghai Chine

Substance active

39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)

Nom du fabricant

Troy Chemical Europe BV

Adresse du fabricant

Uiverlaan 12-E NL 3145 XN Maassluis Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Troy Rheinland GmbH, Industriepark 23 D 56593 Horhausen Allemagne

Troy Corporation - One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Bayer Environmental Science SAS
Adresse du fabricant	Cedex 09 69266 Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot ' 306/3 II Phase, GIDC 396 195 Vapi, Guarat Inde

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2 - 0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5 - 0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06 - 0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			85,71 - 88,6

2.2. Type(s) de formulation

Liquide prêt à l'emploi

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2 - 0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5 - 0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06 - 0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			86,39 - 88,05

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient de l'IPBC. Peut produire une réaction allergique.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Ne pas respirer les .

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Rouleau/Pinceau – Professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Champignons responsables du bleuissement en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Traitement préventif - classe d'usage 2

Traitement préventif - classe d'usage 3

Bois résineux et feuillus

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:
Application superficielle / pinceau

Application superficielle / rouleau

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois

Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois

Appliquer 2-3 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boîte en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Garder les enfants ou les animaux domestiques à distance des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

- Mettre en place une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou ventilation transversale en maintenant les fenêtres et les portes ouvertes afin d'assurer un taux de renouvellement d'air d'au moins 5/h).
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), lors de l'application du produit à la brosse et au rouleau et lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau, ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Rouleau/Pinceau – Non professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture Stade de développement: Pas de donnée

	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement en service Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3</p> <p>Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application superficielle / pinceau</p> <p>Application superficielle / rouleau</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois</p> <p>Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois</p> <p>Appliquer 2-3 couches.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 5 L.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser seulement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Garder les enfants et les animaux de compagnie à distance des surfaces traitées.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau, ou de cours d'eau.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Trempage automatique – Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture brève) Stade de développement: Pas de donnée

	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement en service Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3</p> <p>Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Trempage automatisé Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Le produit ne peut être chargé qu'avec un système de dosage automatique.
- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de l'application du produit par trempage automatique et lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Trempage manuel – Professionnels & Industriels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture bleue) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement en service Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3</p> <p>Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Trempage manuel Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison relevant au minimum du type 6, tel qu'il est spécifié dans la norme européenne EN 13034 (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pour une application manuelle du produit par trempage.
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Pulvérisation (systèmes fermés) - Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture filandreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation en systèmes clos (déluge) Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
 - Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
 - Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
 - Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
 - Le produit ne peut être chargé qu'avec un système de dosage automatique.
 - Le produit ne peut être utilisé que dans des tunnels de pulvérisation comportant un transport automatisé du bois fraîchement traité avec un empilage automatisé ou dans un séchoir afin d'éviter le contact manuel avec le bois fraîchement traité.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison relevant au minimum du type 6, tel qu'il est spécifié dans la norme européenne EN 13034 (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pour une application par pulvérisation en systèmes clos (déluage).
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité. La couche de finition finale doit être appliquée directement après séchage de la couche primaire. Dans des conditions normales un temps de séchage d'au moins 24 heures doit être respecté après l'application de la couche de finition.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Garder les chats à distance des surfaces traitées à cause de leur sensibilité élevée à la toxicité de la perméthrine.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.
- En cas de symptômes: Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions

normales de stockage

- Le produit doit être stocké dans un endroit sec, frais et à une température ne dépassant pas 40°C.
- Durée de conservation : 24 mois dans des récipients en fer blanc et 12 mois dans des récipients en PEHD.

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Preventol Primer TIP

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

FR-0014817-0001 1-1

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			86,55

Nom commercial

Preventol Primer TIP 2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014817-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			88,05

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2 - 0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5 - 0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06 - 0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			85,81 - 86,1

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient de l'IPBC. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Ne pas respirer les .

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Rouleau/Pinceau – Professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture brune) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3</p> <p>Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application superficielle / pinceau</p> <p>Application superficielle / rouleau</p>

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Appliquer 2-3 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boîte en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Garder les enfants ou les animaux domestiques à distance des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Mettre en place une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou ventilation transversale en maintenant les fenêtres et les portes ouvertes afin d'assurer un taux de renouvellement d'air d'au moins 5/h).
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors d'une application à la brosse et au rouleau et lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.
Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Rouleau/Pinceau – Non professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulu Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application superficielle / pinceau Application superficielle / rouleau
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2-3 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boîte en HDPE d'un volume allant jusqu'à 5 L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Garder les enfants ou les animaux domestiques à distance des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Trempage automatique – Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture brève) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3</p> <p>Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatisé</p> <p>Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boîte en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Le produit ne peut être chargé qu'avec un système de dosage automatique.
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors d'une application par trempage automatique et lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Trempage manuel – Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Dimensions et matériaux d'emballage

Industriel

Professionnel

Boîte en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boîte en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
 - Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
 - Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
 - Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison relevant au minimum du type 6, tel qu'il est spécifié dans la norme européenne EN 13034, pour une application par trempage manuel.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Pulvérisation (systèmes fermés) - Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation en systèmes clos (déluge) Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois

	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Le produit ne peut être chargé qu'avec un système de dosage automatique.
- Le produit ne peut être utilisé que dans des tunnels de pulvérisation comportant un transport automatisé du bois fraîchement traité avec un empilage automatisé ou dans un séchoir afin d'éviter le contact manuel avec le bois fraîchement traité.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ainsi qu'une combinaison de protection de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), lors de l'application du produit par pulvérisation en systèmes clos (déluge).
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison relevant au

minimum du type 6, tel qu'il est spécifié dans la norme européenne EN 13034, pour une application par pulvérisation en systèmes clos (déluge).

- Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité. La couche de finition finale doit être appliquée directement après séchage de la couche primaire. Dans des conditions normales un temps de séchage d'au moins 24 heures doit être respecté après l'application de la couche de finition.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Garder les chats à distance des surfaces traitées à cause de leur sensibilité élevée à la toxicité de la perméthrine.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.
- En cas de symptômes: Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Le produit doit être stocké dans un endroit sec, frais et à une température ne dépassant pas 40°C.
- Durée de conservation : 24 mois dans des récipients en fer blanc et 12 mois dans des récipients en PEHD.

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Primer TIP A

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014817-0003 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			85,9

Nom commercial

Primer TIP A-2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014817-0004 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			85,92

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2 - 0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5 - 0,5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06 - 0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			85,71 - 88,6

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 Contient de l'IPBC. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
 Ne pas respirer les .
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 Recueillir le produit répandu.
 Garder sous clef.
 Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Rouleau/Pinceau – Professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture filandreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application superficielle / pinceau Application superficielle / rouleau
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2-3 couches.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Garder les enfants ou les animaux domestiques à distance des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Mettre en place une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou ventilation transversale en maintenant les fenêtres et les portes ouvertes afin d'assurer un taux de renouvellement d'air d'au moins 5/h).
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors d'une application à la brosse et au rouleau et lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Rouleau/Pinceau – Non professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture filandreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application superficielle / pinceau Application superficielle / rouleau
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2-3 couches.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 5 L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Garder les enfants ou les animaux domestiques à distance des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Trempage automatique – Professionnels & Industriels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture bleue) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3</p> <p>Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatisé Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m², 130 g/m² de bois - Résineux : 225 ml/m², 180 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
 - Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
 - Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
 - Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
 - Le produit ne peut être chargé qu'avec un système de dosage automatique.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors d'une application par trempage automatique et lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Trempage manuel – Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture filandreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
 - Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
 - Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
 - Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison relevant au minimum du type 6, tel qu'il est spécifié dans la norme européenne EN 13034, pour une application par trempage manuel.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Pulvérisation (systèmes fermés) - Professionnels & Industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation en systèmes clos (déluge) Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Feuillus: 160 ml/m ² , 130 g/m ² de bois - Résineux : 225 ml/m ² , 180 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer 1-2 couches.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite en fer blanc vernis (époxy vinyle) ou boite en HDPE d'un volume allant jusqu'à 25 L, 200 L et 1000 L.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
 - Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
 - Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
 - Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
 - Le produit ne peut être chargé qu'avec un système de dosage automatique.
 - Le produit ne peut être utilisé que dans des tunnels de pulvérisation comportant un transport automatisé du bois fraîchement traité avec un empilage automatisé ou dans un séchoir afin d'éviter le contact manuel avec le bois fraîchement traité.
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison relevant au minimum du type 6, tel qu'il est spécifié dans la norme européenne EN 13034, pour une application par pulvérisation en systèmes clos (déluge).
 - Porter des gants de protection contre les produits chimiques et répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors des manipulations du bois de construction fraîchement traité.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité. La couche de finition finale doit être appliquée directement après séchage de la couche primaire. Dans des conditions normales un temps de séchage d'au moins 24 heures doit être respecté après l'application de la couche de finition.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Garder les chats à distance des surfaces traitées à cause de leur sensibilité élevée à la toxicité de la perméthrine.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.
- En cas de symptômes: Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Le produit doit être stocké dans un endroit sec, frais et à une température ne dépassant pas 40°C.
- Durée de conservation : 24 mois dans des récipients en fer blanc et 12 mois dans des récipients en PEHD.

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Primer TIP-P

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

FR-0014817-0005 1-3

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,2
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,06
hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active			88,6